

## INFORMATIONS DIVERSES

### Les incontournables...

Pour commencer ou finaliser vos recherches

→ Au CDI du lycée ou au CIO, vous pouvez emprunter ou consulter librement



Ces mêmes guides existent pour les bacs STMG et STI2D mais sont actuellement remis à jour suite aux récentes réformes

→ Sur [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr), vous pouvez consulter  
(à partir de la page d'accueil) :

- **Ma voie scientifique** : pour les baccalauréats **S** et **STI2D**
- **Ma voie littéraire** : pour le baccalauréat **L**
- **Ma voie économique** : pour les baccalauréats **ES** et **STMG**
- Vous pouvez aussi consulter la recherche géolocalisée



En un clic, vous savez dans quel(s) établissement(s), dans quelle(s) ville(s), se fait la ou les formation(s) que vous souhaitez suivre à la rentrée 2014

## Le BAFA :

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur** est un diplôme qui permet d'encadrer « à titre non professionnel et de façon occasionnelle » des enfants et des adolescents en accueils collectifs.

Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, **durant les temps de loisirs et de vacances**. Ils s'articulent autour du projet éducatif de l'organisateur et du projet pédagogique élaboré en concertation par l'ensemble de l'équipe éducative.

**Il faut impérativement avoir 17 ans  
le premier jour de la formation !**

→ Pour **obtenir le BAFA**, il faut suivre 2 sessions théoriques et un stage pratique qui se déroulent dans l'ordre suivant :

- 1) Une **session de formation générale** qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions de l'animation (**8 jours minimum**).
- 2) Un **stage pratique** qui vous permet de mettre en œuvre vos acquis et d'expérimenter (**14 jours effectifs**).
- 3) Une **session d'approfondissement (6 jours minimum) ou de qualification (8 jours minimum)** qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis.

❖ Pour vous inscrire rdv sur le site

- **[www.jeunes.gouv/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv/bafa-bafd)** (cliquer sur votre région pour obtenir toutes les informations : aides, dates, organismes...)
- Prendre contact avec l'animateur socio-culturel du lycée

**Avoir le BAFA est un atout supplémentaire pour les concours sociaux et paramédicaux**

Quelques sites utiles...

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

[www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd](http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd)